

Circonscription : Caen Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU 10 FEVRIER 2020

Le 10 février 2020, dans les locaux de l'école se sont réunis :

Le directeur	M. MAUVIEL Florian
Les élus et représentants des mairies	M. BLIN Martine, pour la mairie de Grentheville Mme. LECOINTRE Marie-Claude, M. CHADLI Smaïl, pour la mairie de Soliers
Les enseignants	Mmes. BERTHIER Virginie, PIELOT Corinne, BENARD Laurence, MONTECOT Réjane, GAMBINI Myriam, PIRIOUX Christèle, CARREL Véronique, MOUSSET Tatiana, HANTRAIS-BATOUM Florence, HEURTAUX Caroline, BRIARD Amélie, Et M. FESQUET Guillaume, CAPELLE Pascal
Les parents d'élèves élus	Mmes. DEGUETTE Muriel, QUESLIER Emilie, HELARY Cindy, PIARD Pauline, MILLET Sandrine, JEANNE Florence, VANYPER Karine, GUIHARD Karine, BELARBIA Sabrina, BLOUIN Estelle, GAUDEMER-SCHWEBIUS Marylène ET M. LEGAGNEUX Jérôme
Autres personnes	M. GUICHARD Jean-Pierre, DDEN

Etaient excusés : M. PERROT Fabrice, IEN de circonscription ; M. JURET Jean-Pierre, maître E (RASED) ; Mme WANKIEWICZ Carole, enseignante brigade ; Mmes SAILLARD Mélanie, CHAUVIN Elise, FORTIN Nathalie, RAULT Laetitia et M. CARON Guillaume, PIETUSZYNSKI Christophe, représentants élus des parents d'élèves

Secrétaires de séance : Mme Florence HANTRAIS-BATOUM (professeur des écoles)

En début de réunion, M. GUICHARD présente le rôle et les missions du délégué départemental de l'Education Nationale (DDEN). Il est un médiateur, coordinateur nommé par le directeur académique et veille aux bonnes conditions de vie des élèves. Une visite et un échange avec M. MAUVIEL a eu lieu le vendredi 13 décembre 2019.

I. Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2019 :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été approuvé sans commentaire particulier.

II. Vie scolaire

Prévision d'effectif pour la rentrée 2020 :

Actuellement, l'effectif est de 305 élèves. A la rentrée de septembre 2020, les prévisions sont d'environ 290 élèves (le directeur académique a retenu le nombre de 288). Cet effectif pourrait être supérieur (la mairie de Grentheville annonce 13 enfants nés en 2017, contre 10 en novembre dernier).

L'organisation pédagogique (composition des classes) devrait être similaire à celle de cette année mais il est encore prématuré d'évoquer ce point. Elle sera présentée lors du dernier conseil d'école.

Budget prévisionnel 2020 :

M. MAUVIEL rappelle que les conditions offertes par les collectivités sont optimales et remercie au nom de l'équipe enseignante les élus pour le budget alloué pour le fonctionnement et les investissements. Une demande a été faite pour renouveler le mobilier de la classe de M. FESQUET, renouveler quelques chaises pour la classe de Mme. BERTHIER et investir dans une armoire pour la classe de Mme. GAMBINI.

Remplacement des enseignants :

Les parents élus demandent des précisions concernant le remplacement des enseignants prévus en avance. Il est précisé que les demandes sont toujours faites tôt mais que l'arrivée d'un remplaçant est annoncée au dernier moment. Cela est lié au contexte du moment et au nombre de remplaçants à disposition ce jour-là. Ainsi, une école avec peu de classes sera prioritaire sur une grande école car il est plus facile pour cette dernière d'envisager une répartition des élèves. De plus, des jours comme le jeudi ne sont pas favorables aux remplacements, les enseignants brigades étant fortement mobilisés sur le plan national de renforcement de l'enseignement des mathématiques (le plan Villani-Torossian). Le remplacement d'un enseignant absent n'est donc pas garanti. En cas d'absence prévue, les enseignants proposent le contenu de la journée au remplaçant ou prévoient du travail en autonomie en cas de répartition afin de garantir la continuité des apprentissages.

Surveillance des toilettes :

Il est précisé par les parents élus que des incidents ont eu lieu avant le départ vers la piscine (gêne de l'intimité des élèves). M. MAUVIEL annonce que les élèves se changeront dans les vestiaires de la piscine. Par ailleurs, durant les récréations, des élèves jouent le rôle de médiateurs pour accompagner les trois enseignants de service. Cette question des médiateurs, qui fait l'objet d'une action au futur projet d'école, est une réponse intéressante car elle est éducative. La formation de ces médiateurs est en réflexion avec M. CHADLI qui a proposé une formation de l'AROEVEN sur la gestion des conflits entre pairs. Par ailleurs, M. MAUVIEL rappelle que ces questions éducatives sont l'affaire de tous. Quelques rendez-vous avec les familles ont permis de régler quelques incivilités et faits de harcèlement par une écoute et un discours qui va dans le bon sens, les élèves concernés n'ayant pas recommencés leurs agissements à ce jour. Enfin, M. MAUVIEL rappelle qu'il est préférable que les conflits de cour de récréation ne se règlent pas dans les classes, cela prend beaucoup de temps au détriment des apprentissages et de la prise en charge de la difficulté scolaire. Il se tient donc à disposition des familles pour les rencontrer.

III. Mise en œuvre du projet d'école

Projet d'école 2020-2025 :

Le nouveau projet d'école et son plan de 10 actions ont été validés par M. PERROT, inspecteur de la circonscription. Il est présenté à partir d'un livret qui sera accessible depuis le site de la commune de Soliers.

Sorties et projets des classes :

- PS (Mme. BERTHIER) et PS/MS (Mme. PIELOT) :

9 mars : visite de la chèvrerie de la SAFFRIE (sortie à la matinée)

26 mars : spectacle de marionnettes à l'école autour de contes détournés

Echange de service le matin avec ateliers relaxation et danse.

- MS/GS (M. FESQUET, Mme. BENARD) : rappel de la sortie à Canon sur le thème de Noël

- CP (Mme. GAMBINI), CP/CE1 (Mme. MONTECOT) et CE2/CM1 (Mme. MOUSSET) : projet théâtre sur le thème de l'Amour : 10 séances avec 2 comédiennes les jeudis matin avec une restitution prévue début juin

- CP (Mme. GAMBINI), CP/CE1 (Mme. MONTECOT) : ateliers au château de Crèvecœur (vie quotidienne au Moyen Age, et trésor de la guerre de 100 ans)

- CE1 (M. CAPPELLE) : visite d'un élevage d'escargots le 15 juin et à l'étude, visite auprès d'un apiculteur

- CE2 (Mme CARREL) et CE2/CM1 (Mme MOUSSET) : sortie à Honfleur : visite de la ville, musée de la marine, balade en bateau sur la Seine

- CE2/CM1 (Mme MOUSSET) et CM1/CM2 (Mme HANTRAIS-BATOUM) : sortie à Caen le 28 avril : jeu de pistes dans le centre-ville le matin, jeu d'observation à la colline aux oiseaux l'après-midi.

- CM1 (Mme PIRIOUX) et CM2 (Mme HEURTAUX) : sortie à Honfleur le 26 juin (visite guidée de la ville et sortie sur la Seine)

- CM1 (Mme PIRIOUX), CM1/CM2 (Mme HANTRAIS-BATOUM) et CM2 (Mme HEURTAUX) : projet musical Tante Yvonne : 2 conférences ont eu lieu à Musique en Plaine à Bourguébus. La compagnie viendra travailler à l'école avec les élèves. Représentation prévue le 10 avril à la salle des fêtes de Soliers.

Label « écoles numériques 2020 » : Cet appel à projet national permettrait à la collectivité de bénéficier d'une subvention de 50% pour l'acquisition de matériels et services numériques. L'élargissement du critère à 3500 habitants rend la commune de Soliers éligible au regard des deux dernières années (durant lesquelles ce même appel à projet avait été lancé). Un projet pédagogique est à construire en lien avec le projet d'école pour faire émerger de nouveaux besoins, complémentaires du dispositif actuel (salle informatique). Des tablettes pourraient être au centre de cette demande. Tout reste soumis à la délibération et au vote du conseil municipal.

Sensibilisation au handicap : Ce thème est abordé à la demande des parents élus. Mme BRIARD rappelle qu'à son arrivée, elle a pris le temps de présenter aux classes le dispositif ULIS. A ce jour, l'équipe enseignante constate que l'inclusion des élèves en situation de handicap n'est pas un sujet sensible au sein de l'école. Une attention particulière est véritablement portée à cette question. L'équipe se tient prêt à réagir en cas de moqueries ou autres sur le sujet. Des ressources pédagogiques existent si besoin pour traiter cette question, en complément de ce qui est déjà fait dans les programmes d'enseignement moral et civique.

IV. Activités post et périscolaires

Conseils d'enfants : M. CHADLI précise que des conseils d'enfants sont mis en place le midi pour recueillir la parole de l'enfant. Ce qui y est dit est consigné.

V. Sécurité et équipements

Exercices PPMS

Le 17 novembre 2019 : PPMS mise en sûreté. Le scénario « se cacher » a été mis en œuvre sans difficultés particulières. Un scénario de jeu du loup a été proposé pour les classes maternelle. Points d'amélioration à apporter : repenser les lieux pour se cacher pour les classes de MS/GS (fermetures des portes impossibles), modifier le signal d'alarme (passer de classe en classe n'est pas optimal, solution provisoire : utilisation d'un sifflet pour différencier de la corne de brume).

Le 30 janvier 2020 : PPMS risques majeurs. Le scénario « explosion d'une usine, risques chimiques » a été retenu. Point d'amélioration : réaliser un inventaire précis de toutes les aérations dans l'école.

Sortie des élèves prenant le bus : À la suite du 1^{er} conseil d'école, une réunion a eu lieu entre M. CHADLI, Mme BLIN et M. MAUVIEL le 28 novembre dernier. Les solutions envisagées (2nd adulte dans le bus, listing mis à jour quotidiennement, règlement intérieur) n'ont pu aboutir à l'heure actuelle. Mme BLIN se renseigne sur les fonctionnements des mises en œuvre de transport aux alentours pour permettre des avancées sur le sujet. Les parents informent que quelques élèves sortent par l'entrée de l'école avant de regagner le bus par l'extérieur.

Installation des sèche-mains dans les sanitaires :

Les enseignants trouvent le matériel très bruyant. Pour en limiter l'usage sur le temps scolaire, ils sont débranchés ce qui pose un problème de sécurité. Un système sécurisé doit être installé pour permettre d'éviter à les débrancher tout en gardant le principe d'une interdiction durant le temps scolaire (des consommables seront mis à disposition notamment pour les séances d'arts plastiques). Toutefois, l'usage des sèche-mains restent opérationnels sur le temps périscolaire et les récréations pour poursuivre les économies et la sensibilisation des élèves aux enjeux écocitoyens du développement durable.

VI. Restauration scolaire et hygiène

Menus de la cantine

La question des menus spécifiques est posée par les parents élus, notamment pour les enfants ne mangeant pas de porc. Un menu de substitution est toujours prévu. La question de l'écrire sur le menu peut être étudiée mais le risque serait que certaines familles demandent le menu de substitution. Or, celui-ci n'est possible qu'en cas de PAI (maladie) ou d'un régime particulier précisé lors de l'inscription. Mme LECOINTRE précise que tous les menus sont étudiés en commission. Une maman d'élève informe que pour ces menus de substitution il y a très souvent de l'omelette. Mme LECOINTRE demande s'il est possible d'avoir son relevé pour étudier cela.

Présence de poux

Non inscrite à l'ordre du jour, la question de la présence des poux est abordée. Il est rappelé que ces parasites ne peuvent pas entraîner d'éviction scolaire et que le seul rôle de l'école est d'informer les familles pour que ces dernières envisagent un traitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Signatures :

Secrétaire de séance

Mme. HANTRAIS-BATOUM



Le directeur d'école, président de séance

M. MAUVIEL Florian



